



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAYS DE CORNOUAILLE**

**Séance du mercredi 18 octobre 2006 à 14h30**

Chambre d'Agriculture du Finistère, Quimper

Présidée par Jean-Paul LE PANN

#### **Présents :**

**J.P. LE PANN**, CC Pays Glazik

**M. CANEVET**, CC Haut Pays Bigouden

**A. GUENEGAN**, Quimper Communauté

**J.C. SACRE**, CC Concarneau Cornouaille

**M. QUERNEZ**, COCOPAQ

**D. BOUER**, CC Pays de Douarnenez

**J. PIETE**, CC Pays Bigouden Sud

**Y. CHATALEN**, Chambre de Métiers et de l'Artisanat

**R. LE MEUR**, Chambre d'Agriculture

**F. CLEMENT**, CCIQC

**M. CORNEC, S. TROPRES**, Quimper Communauté

**C. PODEVIN**, CC Pays de Douarnenez

**H. EGU**, CC Pays Fouesnantais

**A. LE DUIGOU**, Chambre d'Agriculture

**J. R. COULIOU**, Conseil de Développement

**C. ROBBE-GRILLET**, Préfecture du Finistère

**M. DAOUST, B. ROBERT, V. LE GUEN**, Pays de Cornouaille

#### **Absents excusés**

**Y. BOYER**, Pays Touristique du Menez-Hom Atlantique

**L. LE PENSEC**, Pays des Portes de Cornouaille

**R. LE GOFF**, CC Pays Fouesnantais

**B. LE GALL**, CC Cap Sizun

**A. GERARD, J.P. HUITRIC**, Quimper Communauté

**B. CROUAN**, CC Châteaulin et du Porzay

**B. PELLETER**, COCOPAQ

**H. TANGUY**, CCPBS

**J.L GAGNEPAIN**, Pays Touristique de Quimper

**T. MAVIC**, AOCF

**J.F. GARREC**, CCIQC

**J.C. LESSARD**, Conseil Régional

**J.P. LE ROUX**, Conseil Général

**GIP DU PAYS DE CORNOUAILLE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

**Séance du 18 octobre 2006 à 14h30**

**Délibération N° 45**

**Contrat de Pays 2006-2012**

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- approuve le Contrat de Pays 2006-2012 du Pays de Cornouaille
- autorise le Président à signer ce contrat avec le Conseil régional.

Le Président

**Jean-Paul LE PANN**

**GIP DU PAYS DE CORNOUAILLE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

**Séance du 18 octobre 2006 à 14h30**

**Délibération N° 46**

**Etude prospective sur le traitement des déchets en Cornouaille**

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- valide le cahier des charges de l'étude
- approuve le projet de plan de financement présenté dans le document ci-joint.
- autorise le Président à solliciter toutes les subventions nécessaires à cette opération.

Le Président

**Jean-Paul LE PANN**

## **COMPTE RENDU DE SEANCE**

**Jean-Paul LE PANN** souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie Ronan Le Meur d'accueillir ce conseil d'administration dans les locaux de la Chambre d'Agriculture.

### **1. La signature du contrat de Pays**

Michel DAOUST informe que le contrat de pays a été adopté à l'unanimité par la Région lors de la session du 12-13 octobre. La signature officielle du contrat avec Jean-Yves LE DRIAN est confirmée pour le 24 novembre à 12h à l'UBO.

Le planning de la journée est le suivant :

9h30 : conférence de presse

10-12h : visite de 2 projets (à déterminer)

12h : signature officielle du contrat de Pays de Cornouaille

13 h : buffet

14h30 : AG du GIP

Il est rappelé que chaque EPCI doit délibérer sur le contrat de pays avant le 9 novembre. Le contrat de pays est disponible dans son intégralité sur l'extranet du site du pays.

Concernant l'AG 2005 qui aura lieu l'après-midi du 24 novembre, Michel Daoust précise qu'elle sera allégée et il attire l'attention sur la nécessité de recueillir le maximum de pouvoirs pour obtenir le quorum.

### **2. Le contrat de Pays**

Préalablement à la signature du contrat de pays avec la Région prévue le 24 novembre, Jean-Paul LE PANN demande à l'assemblée de délibérer sur son contenu qui représente pour la période 2006-2009 80 % des 26 M€ alloués par la région au titre de l'enveloppe 2.

**Le contrat de pays est approuvé à l'unanimité par les membres présents.**

### **3. La contractualisation : enveloppe 3**

Jean-Paul LE PANN rappelle que l'enveloppe 3 ne fera pas l'objet d'une signature avec la Région dans la mesure où elle est dite « libre d'emploi ». Une première réunion a eu lieu fin septembre pour définir des critères pour les projets et a donné lieu à un premier document. Une discussion s'engage sur la base de ce document, dont certains points sont modifiés ou complétés (voir document joint).

En l'absence de consensus sur les critères à retenir pour les salles multifonctions, socio-culturelles et les salles de sport, la question n'est pas tranchée et doit être rediscutée.

#### **4. Le Contrat Territorial des Déchets : cahier des charges de l'étude.**

Il est demandé au conseil d'administration de valider le cahier des charges de l'étude prospective sur le traitement des déchets en Cornouaille. Cette étude comprendra 4 étapes :

- 1/ état des lieux de la filière déchets en Cornouaille
- 2/ opportunité d'un rapprochement entre les collectivités de traitement
- 3 / analyse d'un éventuel rapprochement juridique entre les structures
- 4 / propositions de scénarii de traitement à 10/15 ans

Betty Robert informe que les 3 syndicats ont délibéré favorablement et qu'il manque la réponse de la CC Pays bigouden Sud.

Daniel BOUER estime que cette étude n'a de réel intérêt que si elle englobe toute la Cornouaille et donc si le Pays Bigouden Sud y adhère.

Joël PIETE donne son accord de principe, y compris sur la partie financière qui serait de l'ordre de 2000 à 3000 € pour la CCPBS.

Les représentants des chambres consulaires demandent à être associés à cette étude. Il est prévu qu'ils intègrent le comité de pilotage.

**Le cahier des charges est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.**

#### **5. Questions diverses**

Michel DAOUST évoque les rencontres territoriales prévues courant 2006 qui avaient été reportées pour des raisons de planning et coût de prestation trop élevé. Le cabinet Cibles & Stratégies ayant fait une proposition satisfaisante, il est demandé aux élus de se prononcer sur leur volonté de participer à ces rencontres qui seraient programmées courant janvier 2007.

Les élus valident cette proposition, précisant que la 3<sup>ème</sup> semaine de janvier sera la dernière date envisageable.

Christian ROBBE –GRILLET informe que l'Etat a débloqué la subvention de 39 000 € prévue pour aider le pays à financer l'étude d'aménagement et d'urbanisme dont les conclusions ont été rendues début 2006. Les fonds seront versés au pays avant la fin de l'année.

Jean-Paul LE PANN remercie Christian ROBBE-GRILLET pour son implication dans ce dossier, Ronan LE MEUR pour son accueil et clôt la séance.